

Task Force Groupes vulnérables

Groupe de "Consultation"

Thématique : Groupe vulnérable

Personnes sans-abri chroniques avec troubles de santé mentale et d'addiction relogées et accompagnées dans le cadre du programme Housing First

1. Situation problématique

Décrivez un problème qui résulte de la crise COVID-19 ou qui est aggravée par la crise Coronavirus-Covid-19. Veillez à être spécifique, concis et à expliquer les liens de cause à effet (maximum 15 lignes).

L'accompagnement HF est intensif, réactif, mobile, sans limite de durée et se réalise notamment au domicile des personnes relogées. Ce faisant, la crise actuelle a rendu impossible l'accompagnement physique direct avec pour conséquences :

- On observe une perte de revenus en lien avec l'impossibilité de faire la manche et l'action restreinte des dispositifs sur ce domaine.
- L'absence de contacts avec certaines personnes qui ne disposent pas de moyen de communication
- Une détérioration des situations (décompensation, surconsommation et overdose, problèmes de voisinage...)
Des difficultés, voire une impossibilité, de continuer les trajets de soins et d'accéder aux hospitalisations (santé mentale...)
- Une inquiétude forte des équipes sur les situations à la sortie du déconfinement (décès, perte de logement, retour à 0 de la situation...)
- Des prises de risque des équipes HF pour les situations les plus inquiétantes (visites au domicile sans matériel de protection)

2. Situation souhaitée

Dans une optique de prévention ET/OU de remédiation de la situation décrite ci-dessus, quelle serait la situation souhaitée ? (Exprimez le résultat escompté et non pas les moyens d'y arriver maximum 5 lignes).

Il s'agit de :

- Manque de revenus compensé
- Accompagnement à distance assuré
- Trajets de soins de santé et accès aux hospitalisations afin d'éviter une détérioration de la situation sanitaire et des décès (en ce compris les suicides) repris
- Accès assuré aux produits de substitution et diminuant les risques sanitaires liées à la prise de substances psychotropes afin d'éviter des décès
- Pertes de logements évitées
- Matériel d'équipement de protection distribué pour les équipes HF pour assurer un accompagnement « post-confinement »

Task Force Groupes vulnérables

Groupe de "Consultation"

3. Acteurs clés / responsables	
<i>Quels services, administrations, associations jouent un rôle eu égard à la situation problématique ?</i>	<i>Quels Autorités et/ou Ministres ont des compétences relatives à la situation problématique ?</i>
SPP-IS CPAS Hôpitaux, notamment psychiatriques Médecins traitants Justice de paix	Ministère fédéral de l'intégration sociale, Ministère de la santé, Ministère de la Justice
Equipes HF Services assuétudes / de réduction des risques / salles de consommation à moindre risque	Ministère régional de l'action sociale et de la santé
Services de prévention des expulsions locatives	Communes / CPAS
4. Proposition d' action et/ou de mesure	
<i>Décrivez l'action et les moyens de sa réalisation en vue de l'obtention du résultat escompté. .</i>	
<ol style="list-style-type: none">1. Assurer la perte des revenus par une majoration temporaire des revenus de remplacement et la distribution de colis alimentaires2. Permettre de reprendre les trajets de soins en cours pour les personnes les plus fragiles par le passage à domicile du médecin traitant et faciliter l'accès aux hospitalisation psychiatriques pour les personnes en souffrance psychique sévère3. Éviter les pertes de logement en organisant des médiations (services communaux de prévention des expulsions, services logement des CPAS, justice de paix) entre les parties et augmenter temporairement le moratoire sur les expulsions locatives après le déconfinement (3 mois)4. Ouvrir / rendre accessibles les (des) salles de consommation à moindre risques, ou les services de réduction des risques afin de permettre l'accès à de la rilatine, de l'acétylmorphine ainsi que du matériel de consommation sain. Si ces mesures ne sont pas envisageables, faire en sorte que du personnel médical ou les équipes HF puissent délivrer le matériel nécessaire au domicile5. Équiper les dispositifs HF de matériel de protection afin de permettre un accompagnement physique des locataires dès que le Conseil National de Sécurité aura permis cette possibilité	

Task Force Groupes vulnérables
Groupe de "Consultation"

- 6. Octroyer un smartphone connecté à chaque locataire qui n'en dispose pas de sorte à assurer un accompagnement à distance visuel temporaire par les équipes HF tant que les accompagnements physiques ne peuvent reprendre**